

France 2030 : Lancement de l'appel à projets « Métaux critiques 3 » pour renforcer la souveraineté industrielle et écologique française

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, et **Mathieu Lefèvre**, ministre délégué chargé de la Transition écologique, accompagnés de **Bruno Bonnell**, secrétaire général pour l'investissement, annoncent le lancement du troisième volet de l'appel à projets « Métaux critiques » dans le cadre du plan France 2030.

Face aux risques de pénurie et de dépendance, le plan France 2030 soutient le déploiement de projets d'extraction, de transformation et de recyclage sur le territoire national. L'objectif est double : sécuriser l'approvisionnement de l'industrie française et accélérer sa décarbonation.

Ce nouvel appel à projets (AAP) cible des investissements ambitieux, innovants et rapidement industrialisables en France. Pour être retenus, les candidats devront répondre à trois enjeux majeurs :

- **Sécuriser** les chaînes de valeur duales et stratégiques ;
- **Réduire** la dépendance nationale vis-à-vis des approvisionnements extra-européens ;
- **Minimiser** l'empreinte environnementale des filières concernées.

En développant ces filières d'avenir, la France réaffirme sa volonté de bâtir une autonomie stratégique durable tout en créant de la valeur économique et des emplois sur son territoire.

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : « *Produire et recycler en France des métaux critiques renforce notre souveraineté et la résilience de notre industrie, particulièrement dans des filières stratégiques des technologies vertes, de l'aéronautique, ou des industries duales. Cet appel à projets est un outil clé pour sécuriser les projets industriels les plus stratégiques, qui sont aussi porteurs d'emplois* »

Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique, a déclaré : « *Recycler les métaux critiques, c'est produire davantage en France, extraire moins et reprendre la main sur nos approvisionnements stratégiques. Cela répond ainsi à la fois à des objectifs de transition écologique, de réindustrialisation et de souveraineté. Ce nouvel appel à projets est conçu pour permettre à nos industriels de passer de l'innovation à l'échelle industrielle. Avec France 2030, l'État investit concrètement là où se joue l'accélération de la transition écologique.* »

L'appel à projets « Métaux critiques 3 » est ouvert jusqu'au **23 février 2027**

Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-metallurgie-critiques-3>

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
 - Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
 - Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
 - Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>
Plus d'informations sur : [@SGPI_avenir](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : [@Bpifrancepresse](http://www.bpifrance.fr)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contacts presse

Ministère chargé de la Transition écologique
01 40 81 22 73 – presse.mte@ecologie.gouv.fr

Ministère chargé de l'Industrie –
01 53 18 44 38 –
presse@industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance
01 42 47 96 89
presse@bpifrance.fr
